

LEXYMORE #102025



LEXYZOOM

Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026

Quels impacts possibles sur
les pratiques RH en entreprise ?



1

**Création en 2027
d'un congé supplémentaire
de naissance de 2 mois maximum, ouvert
à chacun des deux parents, et indemnisé
par la Sécurité Sociale à un niveau qui
pourrait être fixé à 70 % du salaire
net antérieur pour le premier mois
et à 60 % pour le second mois.**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS



**Rendre
facultative la visite médicale de reprise
après un congé de maternité qui est
actuellement obligatoire.**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS



A compter du 1^{er} janvier 2026, instauration d'une **contribution patronale de 8 %** sur les avantages fournis par l'employeur ou le CSE concernant les aides ciblées visés à l'article L 2312-81 du code du travail : titres-restaurants, chèques-vacances, chèques cadeaux, autres avantages sociaux et culturels financés par les CSE (billets de théâtre de musées ou de concert...).



**Suppression définitive de l'exonération
de cotisations sociales salariales
pour les apprentis dont le contrat serait
conclu à compter du 1er janvier 2026.**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS



**Hausse de 10 points du taux du forfait social (contribution patronale) sur les indemnités de rupture conventionnelle individuelle et de mise à la retraite :
passage d'un taux de 30% à 40%.**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS



**Limitation de la durée de prescription
des arrêts de travail pour maladie
(15 jours si l'arrêt de travail est prescrit
en médecine de ville et 30 jours
s'il est prescrit à l'hôpital).**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

A surveiller de près...



LEXYMORE

DROIT SOCIAL

Avocats et bien **PLUS**